

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 26

PDF erstellt am: **13.12.2019**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Briques de parement 100/110 mm
(Voir fig. 5)

Composition des murs intérieurs

(ossature 70 mm/95 mm/120 mm)
— Panneau plâtre 13 mm
— Panneau aggloméré bois 12 mm
— Ossature 70 mm/95 mm/120 mm
(isolation laine de verre/minérale)
70 mm/95 mm/120 mm
— Panneau aggloméré bois 12 mm
— Panneau plâtre 13 mm
(Voir fig. 6)

Composition plancher intermédiaire (exemple)

(de bas en haut)

— Panneau plâtre 13 mm
— Contre-lattage espacé 300 mm
— Solives 22 mm
— Solives 170/220 mm
— Isolation phonique «stop-sound» 140 mm
— Panneau aggloméré bois assemblé, collé 22 mm
Pour réception revêtement par exemple:
— Moquette
— Carrelage sur chape béton cellulaire
— Parquet, etc.

(Voir fig. 2)

Composition charpente (exemple)

Toute composition est possible et la charpente est livrée précoupée (solives) et/ou préassemblée (fermes ou fermettes)

(de bas en haut) $K = 0,21 \text{ W/m}^2 \text{ C}$

— Frisette bois pin rouge 16 mm
— Polyane pare-vapeur 1 mm
— Solives 220 mm
— (Isolation) 200 mm
— Lambourrage ventilation 45 mm
— Panneaux bois pré-assemblés 22 mm
— Feutre asphalte
— Lattage/contre-lattage
— Tuiles ou tout autre type de couverture

(Voir fig. 2)

Menuiseries extérieures

Les fenêtres et portes-fenêtres sont préinstallées dans les éléments; teintées en couche définitive intérieure et extérieure y compris couvre-joints et quincaillerie. Vitrage triple isolant: $K = 1,8 \text{ W/m}^2 \text{ C}$. Porte d'entrée renforcée, isolée, posée finition définitive: $K = 1,62 \text{ W/m}^2 \text{ C}$.

Electricité

Les boîtiers et gaines sont préinstallés dans les éléments.

2. La construction normalisée et modulaire, individuelle ou groupée

Lorsqu'il s'agit de programmes importants ou répétitifs, il est possible de rechercher une méthode de construction encore plus rationnelle, tout en appliquant certaines règles de normalisation et de modulation, permettant toutefois de maintenir une grande flexibilité de conception et de mise en œuvre. Cette méthode a été développée en vue de rendre accessible à un plus large public l'acquisition de maisons individuelles.

Cette construction se caractérise par les points suivants:

- Ossature simple de 120 mm ou Ossature double de 120 mm + 45 mm
 - Isolation des murs extérieurs 120 mm/165 mm
 - Normalisation des parois extérieures sur un module de 600 mm $\pm N \times 30$
- Cette modulation est basée sur deux éléments principaux:

- Espacement de l'ossature porteuse 600 mm axe à axe.
 - Normalisation des matériaux d'habillage à 1200 mm.
- Habillage façades directement appliqué contre l'ossature
 - Séparations intérieures non isolées
 - Types de charpente standardisés
 - Double ou triple vitrage isolant.

En général, on peut considérer que la technique mise en œuvre par ce type de construction est semblable à celle du «sur mesures». Toutefois, une grande économie est recherchée dès l'avant-projet, grâce à la normalisation et à la simplification de la structure. S'y ajoute une réalisation répétitive, permettant de considérables économies tant lors de la fabrication que de la mise en chantier.

3. Constructions collectives (remplissage de façade)

Les méthodes de construction traditionnelles, recourant aux matériaux à base de ciment, peuvent très bien coexister avec une méthode de remplissage de la structure par des panneaux à ossature-bois. On retrouve principalement les mêmes arguments économiques et énergétiques que pour les deux groupes précédents. C'est toutefois le gain de temps

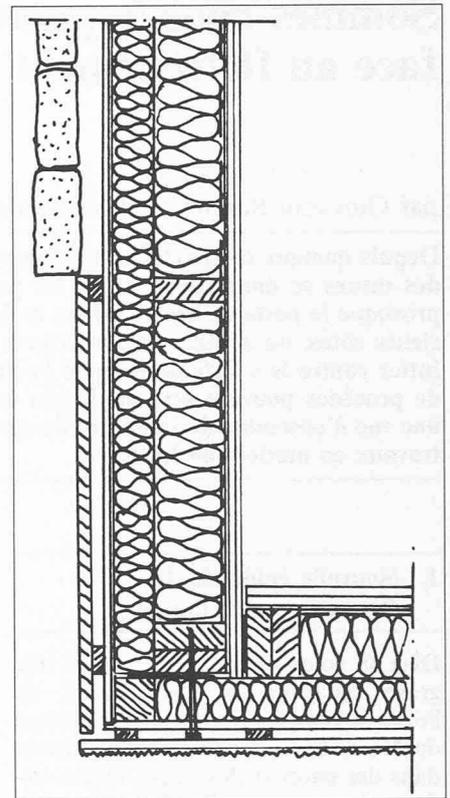


Fig. 6. — Coupe horizontale: variantes de finition de la façade et connection d'angle.

qui constitue ici l'élément principal. Ce secteur se caractérise de la façon suivante:

Cette conception relève tant de la construction «sur mesure» que de la construction normalisée et modulaire. Pour des principes d'application identiques et par le recours restant libre aux deux méthodes précédemment décrites, cette troisième voie offre une extrême flexibilité.

Elle est particulièrement appréciée lors de la réalisation de bâtiments d'habitations collectives en montagne, où la rapidité de mise hors d'eau et hors d'air constitue un facteur important.

On aura pu constater que l'application de l'ossature-bois est possible pour tout type de construction. Nous nous proposons d'illustrer les trois domaines énumérés par des réalisations concrètes, dans de prochains numéros d'*Ingénieurs et architectes suisses*.

Adresse de l'auteur:

Han P. M. Bullens, arch.
BOS Trading SA
Rue de l'Est 6
1207 Genève

Bibliographie

Animaux protégés de Suisse

par Dieter Burckhardt, Walter Gfeller et Hans Ulrich Müller (adaptation française: G.N. Zwez et J.-B. Chappuis). — 224 pages avec 153 illustrations couleurs,

Fr. 26.— (pour les membres de la LSPN au secrétariat: Fr. 18.80).

Edité par la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) avec l'appui du Département fédéral de l'Intérieur dans le cadre de la campagne d'information

1979/80 du Conseil de l'Europe «Protection de la vie sauvage et des habitats naturels».

Dix ans après la parution du livre «Plantes protégées de Suisse», la LSPN comble maintenant une lacune en éditant les «Animaux protégés de Suisse». Le texte d'introduction explique le développement de notre faune indigène et les problèmes de la protection zoologique de notre

nature. La partie principale présente 153 photos en couleurs soigneusement choisies. En style «télégraphique», les légendes des images donnent des renseignements sur la répartition, le mode de vie, la fréquence, le nombre et les statuts de protection. La troisième partie contient un chapitre sur les bases légales, une documentation sur la littérature et un index.